

## COMPTE-RENDU **F.O. Finances76** CHS du 24 avril 2017.

Ce CHS-CT est présidé par la directrice adjointe de la DGFIP, en l'absence du président, empêché. Il se situe dans la continuité de celui du 24 mars dernier que nous n'avions pu mener à terme du fait d'un ordre du jour bien trop conséquent.

### A l'ordre du jour :

#### Point sur le budget :

**Rappel :** Lors du CHS de mars, plusieurs opérations avaient été mises en attente car les directions n'avaient pas fourni les devis correspondants ou annoncé de nouveaux devis avec des montants différents.

Chacune des propositions a donc été reprise sachant que le CHS dispose d'un solde de : 143 238€

- **INSEE :**

- 406,62€ pour des stores votés en mars sont repris car omis dans le récapitulatif transmis aux OS.
- Sécurisation du sas d'entrée : (estimation : 22 000€) non retenu car devis non fourni. Cependant cette opération pourrait être retenue sur la base d'un cofinancement et sur présentation du devis.

- **Douanes de Rouen :**

- Éclairage BSI Rouen (5 089,01€) : oui
- Fontaine à eau pour Rouen Port (836€) : oui

- **DRFiP :**

- Levée de réserves électriques sur 28 sites locatifs (24 078,98€) : oui
- Réfection des sols SPF 1 et 2 Rouen (42 449,11€ au lieu de 41 159,60€) : oui (dossier suivi et soutenu par **F.O.** dès l'origine!)
- Cofinancement prévention amiante sur le site du Havre Leclerc :

Lors du CHS-CT de mars, la Direction avait demandé une enveloppe de 51 000€ pour anticiper les mesures d'empoussièremment à réaliser. L'Intersyndicale avait rappelé la nécessité de présenter des devis (pour valider les actions possibles de mesures) et souligné qu'en aucun cas le CHS n'a vocation à payer les travaux. Aussi, ont été présentés :

- 3 devis de mesures d'empoussièremment au Havre ( 3 876 €) : oui
- nettoyage et mesures d'empoussièremment à réaliser (demande expresse de l'expert avant travaux et retour des agents dans le service du 4ème étage) le devis n'est pas encore arrivé pour un coût estimatif de 7 000€ à 10 000€ : oui (à titre exceptionnel pour le nettoyage)

Au final, le solde disponible sur le budget 2017 est de 52 041 €.

Les OS rappellent que ce solde servira à d'autres mesures d'empoussièremment qui pourraient intervenir d'ici juin pour le site du Havre mais également à toute administration qui proposera d'autres actions relevant du CHS-CT.

### Fiches de signalement :

Nous sommes intervenus sur plusieurs fiches de signalement :

- Sur l'une, il est fait allusion à des problèmes relationnels importants entre une collègue d'une trésorerie (service SPL) avec un service ordonnateur (notamment suite à des relances récurrentes de la part d'un agent du-dit service). L'ordonnateur ne semble pas pouvoir agir. La Direction locale nous indique être intervenue, mais en vain, à priori !

Nous jugeons inacceptable que ce mode de relations puisse être toléré.

Cette fiche fera l'objet d'un suivi particulier suite à la demande **F.O.**

- Sur d'autres fiches (problématique identique) : sont concernés des contribuables multirécidivistes, menaçant des collègues après que leurs services aient exercé des poursuites...

**F.O.** demande quelles démarches sont entreprises par la Direction ?

La DGFIP nous indique que la première action en cas de menace, de comportement inadapté, est une lettre de rappel, avec possible signalement à la police ou à la gendarmerie. Cela peut aller jusqu'au dépôt de plainte.

Les délégués **F.O.** rappellent alors qu'ils avaient demandé, lors d'un groupe de travail sur le DUERP/PAP en 2017, la création d'un tableau listant les débiteurs menaçants, notamment à destination des huissiers qui interviennent sur le département.

### Accidents de travail :

L'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) indique que la note ministérielle aborde les accidents de service en rappelant qu'elle prévoit la possibilité du droit d'enquête sur l'accident.

Sur les fiches fournies aux membres du CHS-CT, les éléments de contexte sont incomplets. Cependant, les lieux d'accident, le sexe, l'âge, le métier, etc... peuvent être importants pour permettre d'établir ainsi un arbre des causes et trouver des solutions adaptées.

L'ISST indique qu'un livrable (guide méthodologique) sera fourni cette année.

Il rappelle le rôle central de l'Assistant de Prévention... au cœur du dispositif, en lien avec le Service RH.

Il est constaté une fois encore que la quasi totalité des accidents sont des chutes entre le domicile et le lieu de travail.

### Programmes Annuels de Prévention (P.A.P.) 2015/2016 :

Concernant les P.A.P. présentés (Douanes de Rouen, Direction Interrégionale de Rouen, Douanes du Havre et INSEE), les délégués ont refusé de voter, les opérations étant terminées depuis longtemps !

### PAP 2017 de la DRFIP :

Seuls les services restructurés ont été consultés dans le cadre de l'élaboration du PAP 2017.

Le premier risque mis en exergue est celui des Risques Psycho-Sociaux.

Le levier d'action présenté par la DRFiP concerne la mise en place d'un séminaire programmé en cours d'année pour les cadres A encadrants.

De plus, une réunion s'est tenue le 30 mars en direction des gestionnaires de sites (initiative locale) avec deux focus : amiante et produits ménagers (interdiction de se servir de produits dangereux et nocifs, ex : eau de javel...)

La Présidente indique que les postes et services équipés d'écran unique 17 pouces seront dotés d'écran 22 pouces avant l'été.

Des tests sont effectués pour les SPF et CDIF car tous ne sont pas forcément convaincus...

La Présidente soumet au vote le PAP 2017: les délégués **F.O. Finances76** ont voté favorablement pour saluer la qualité du travail mené par l'Assistant de Prévention, l'association étroite de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) et du médecin de prévention aux travaux, l'actualisation des formations de gestionnaire de site organisées et le bilan du P.A.P. de l'année précédente demandé en CTL par les élus **F.O.** et transmis lors de ce CHS-CT.

### P.A.P. 2017 des Douanes :

Les délégués se sont unanimement abstenus sur les P.A.P. des Douanes de Rouen, des Douanes de la D.I. de Rouen et des Douanes du Havre.

L'INSEE précise que son P.A.P. 2017 est en cours d'élaboration et sera présenté ultérieurement.

### France Domaine :

Des travaux sont programmés dans le service prochainement restructuré.

Suite à l'intervention des délégués **F.O.-DGFIP** en groupe de travail, préconisant des rencontres entre les collègues du Service BIL en charge du dossier et les agents des services directement impactés, le service BIL a présenté les projets aux collègues des Domaines préalablement à la réunion du CHS-CT.

Lors du CHS-CT, les délégués **F.O.** font état du « sentiment d'oubli » de nos collègues évaluateurs dont le dossier n'apparaît d'ailleurs pas dans les projets de travaux présentés.

Nous listons également les demandes de l'ensemble du service :

- le remplacement du digicode par un lecteur de badge. Le digicode ne fonctionne pas correctement. S'agissant d'une issue de secours, la Direction locale accepte ce changement.

- la réorganisation des bureaux du Service Local des Domaines (SLD) : les collègues souhaitent le maintien en l'état des cloisons avec réorganisation des bureaux et fermeture d'une porte vers le couloir.

Accord de la Direction.

- Une bouche d'aération laisse filtrer l'air de façon conséquente au-dessus d'un bureau.

La Direction demande aux agents techniques de la Cité de faire le point sur ce problème.

- isolation phonique dans le bureau des évaluateurs (11 postes de travail) : demande de dalles du plafond « absorbant le bruit » plutôt que les plaques d'isolation phonique proposées, peu efficaces si elles ne couvrent pas 70 % du plafond et qui à terme seront des « nids à poussière ». En sus, ils souhaitent des cloisons mobiles identiques à celles déjà dans le service (1,60m de haut) permettant d'isoler les différentes marguerites.

La Direction locale est favorable à notre demande.

- équipement en ordinateurs portables pour l'ensemble des évaluateurs.

La Direction accepte en donnant priorité à ceux qui viennent du Havre et Dieppe.

Pour les autres, elle n'est pas opposée, cependant ils devront en faire rapidement la demande, car ce sera possible en fonction des stocks....

La Présidente précise alors qu'elle avait elle-même participé à la réunion de la semaine précédente avec le BIL et les personnels du service Domaines. La plupart des questions avaient été soulevées. Seules les demandes de portables pour tous les évaluateurs et le mode d'isolation proposé par **F.O.** n'avaient pas été évoqués.

### Délibération sur des demandes d'enquêtes :

L'ISST présente le guide méthodologique concernant le droit d'enquête sur les conditions de travail à la suite d'un acte suicidaire, prérogative du CHS-CT, en application du décret 82-453.

Son intervention porte essentiellement sur des conseils méthodologiques et de cadrage pour la réalisation des enquêtes. Il rappelle les 8 principes gouvernant l'enquête.

Le Secrétaire donne alors lecture, au nom des organisations syndicales, d'une résolution décidant d'une enquête suite au décès d'agents, sujet difficile abordé lors du CHS-CT du 24 mars dernier.

D'emblée, les Organisations syndicales précisent que, la procédure étant lourde et pénible pour tout le monde, ils ne feront pas les deux enquêtes simultanément et commenceront par le décès de la DRFIP sur le Havre.

Ils se réservent la possibilité de faire une deuxième enquête plus tard sur le décès du collègue de la

DIRCOFI.

Ils déclinent alors la procédure qu'ils proposent de mettre en place :

- 1) analyser les conditions de travail, l'organisation et les contraintes professionnelles de l'agent et du service en vue d'identifier des mesures de prévention (Duerp/PAP, TBVS, étude AGORA...)
- 2) sur la base des premières conclusions de ces différents points, la délégation envisage, si nécessaire, d'adresser à l'ensemble des agents du service concerné un questionnaire anonyme relatif aux conditions de travail rencontrées.
- 3) A la fin du questionnaire, la possibilité sera offerte aux agents, sur la base du volontariat, dans le cadre strict d'une confidentialité des informations et avec la garantie de l'anonymat, de rencontrer la délégation ainsi constituée.

Pour les OS : Hervé PINEL (**F.O.**), Sylvain CALLAY (CGT) et Yves CERTAIN (Solidaires)

La DRFiP communiquera prochainement le nom de son représentant.

En effet, La DRFiP donne son accord à la demande d'enquête sous la forme précitée !

La délégation d'enquête prendra le temps nécessaire à la bonne réalisation de sa mission.

Le représentant de la DIRCOFI à maintes fois répété qu'il considère avoir tous les éléments en sa possession pour affirmer que le cadre professionnel n'a en rien interféré dans le suicide du collègue (la proposition d'enquête semble tout particulièrement le gêner !!)

D'autant plus, sa formulation « matériau humain » a profondément choqué les OS (ainsi que la Présidente). Il a semblé étonné et pour se justifier, il a précisé qu'il utilisait régulièrement cette terminologie.

Notre délégation a violemment répondu à ces propos inacceptables !

### Rapports de site (ISST)

4 rapports de sites sont détaillés par l'ISST.

Il précise en avoir réalisé 13 sur le département, ce CHS-CT étant le 1<sup>er</sup> où il a l'occasion de les présenter en direct. Il espère pouvoir présenter à chaque réunion plusieurs dossiers en instance.

Il remercie les assistants de prévention et les gestionnaires des sites car c'est un travail conséquent : aux remarques portées, des solutions doivent ensuite être au maximum apportées.

### Question diverse : F.O. Finances76

La délégation **F.O.** rappelle que les ordres du jour des CHS-CT sont trop importants pour être traités correctement en une seule séance, la preuve : il aura fallu deux séances pour épuiser -l'ensemble des points proposés au CHS-CT de mars !

La date du 19 juin pourrait être retenue pour le prochain CHS-CT.

\*\*\*\*\*

Délégation **F.O.** :

Titulaires : Olivier FOURNIER, Hervé PINEL (DRFiP) Emmanuel PREBOST (Douanes)

Suppléante : Claude ANCELOT (DRFiP)

Expert : Dominique SALINE (**F.O. Finances76**)